



**SUJET : LMD INFIRMIERS FORMATION PARAMEDICAUX UNIVERSITE IGAS
IGAENR SAGES-FEMMES**

**LMD: les organisations infirmières jugent méprisantes les conclusions du
rapport Igas-IGAENR**

PARIS, 8 octobre 2008 (APM) - Plusieurs organisations infirmières se sont montrées très critiques sur les conclusions du rapport sur l'intégration des études paramédicales au dispositif licence-master-doctorat (LMD), les jugeant méprisantes pour la profession.

Ce rapport commun de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas), de l'Inspection générale de l'administration, de l'enseignement supérieur et de la recherche (IGAENR) et de deux conseillers généraux des établissements de santé, Dominique Noiré et Dominique Acker, a été remis mardi (cf dépêche APM CBLJ7004).

Dans un communiqué publié mercredi, la Fédération nationale des infirmières (FNI) s'inquiète de l'évolution de la formation des infirmières, qui, avec ce rapport, est "sacrifiée sur l'autel des vieux clichés franco-français de l'infirmière dévouée, limitée intellectuellement et devant rester à tout prix manuelle".

La FNI regrette que les promesses faites par Nicolas Sarkozy aux infirmiers soient "à ce point dénaturées par des recommandations profondément discriminatoires, relevant de l'opinion de leurs auteurs, sans apporter à ce dossier la vision politique et prospective qu'il mérite".

Lors d'un déplacement à Dunkerque en mai 2007, Nicolas Sarkozy avait affirmé son soutien aux infirmiers pour l'obtention d'une équivalence de niveau licence à la fin de leur formation, rappelle-t-on (cf dépêche APM CBKEM001).

La FNI, qui estime qu'avec ce rapport la concertation "commence mal", considère que les conclusions de la mission ne sont pas de nature à améliorer les "perspectives démographiques alarmantes".

Même son de cloche pour le Syndicat national des infirmiers conseillers de santé (Snics) qui déplore, dans un communiqué publié mardi, que les conclusions du rapport "ne correspondent ni à [ses] revendications, ni aux constats qui semblaient se dégager".

Elle regrette que le type de licence retenu par la mission soit celui de la licence professionnelle, estimant que cela compromet "toute possibilité" de continuer des études en masters, "déconnecte la profession de la recherche en soins infirmiers" et "limite les possibilités de mobilité entre les différentes professions".

Cette orientation "risque de s'opposer à la volonté de mise en place de passerelles et de formations communes entre les enseignements professionnels et universitaires, les crédits de validations semblant incompatibles entre les deux systèmes".

Une licence universitaire pourrait "tout autant" prendre en compte "la dimension

professionnelle", estime le Snics, qui précise que c'est le cas de la formation universitaire des médecins avec une alternance de stages et de cours.

Elle s'inquiète aussi de la remise en cause du reclassement en catégorie A des infirmières déjà diplômées pour les diplômes antérieurs à 1995 et réaffirme sa détermination pour obtenir des garanties sur ce point.

Le Syndicat national des professionnels infirmiers (SNPI) CFE-CGC ironise également, dans un communiqué publié mercredi, sur une "licence professionnelle" recommandée "généreusement" par la mission.

Le syndicat souligne les inconvénients de cette "sous-licence proposée aux cendrillons des soins". Alors que la licence se prépare en six semestres, la licence professionnelle, ouverte aux étudiants ayant obtenu un BTS ou un DUT, se prépare en deux semestres, rappelle-t-elle, commentant: "on veut bien faire plaisir aux petites infirmières, car elles sont bien gentilles, mais (...) elles sont quand même un peu bêtes, elles n'ont pas le niveau".

La mission propose de faire deux ans en lfsi, puis de faire une troisième année "chez les grands", qui, elle, serait validée par l'université, déplore l'organisation qui estime que le rapport "transpir[e]" de "condescendance et de mépris" envers la profession.

mh/cd/APM polsan
redaction@apmnews.com

MHLJ8002 08/10/2008 18:44 ACTU